

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 40	Absent(s) excusé(s) : 3	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 janvier 2017

Vote(s) pour : 41
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 janvier 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-01-16-BD-3 :

Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation" : affectation complémentaire.

Rapporteur : Monsieur François HENRION

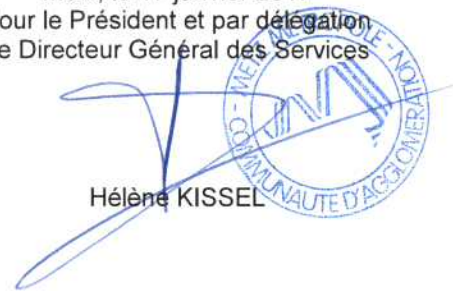
Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Budget Primitif 2015 portant ouverture de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation 15QVGD01",
VU le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme correspondantes,
VU la délibération du Bureau du 18 mai 2015 portant affectation initiale de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation 15QVGD01",
VU la délibération du Bureau du 13 juin 2016 portant affectation complémentaire de l'AP 15QVGD01,
CONSIDERANT les secteurs restant à conteneuriser, et notamment le centre-ville de Metz,
CONSIDERANT la nécessité de poursuivre et d'achever le déploiement de la conteneurisation sur le territoire restant,
CONSIDERANT la volonté d'optimiser et d'améliorer le service public de collecte des déchets,

DECIDE de compléter l'affectation de l'Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation 15QVGD01" comme suit :

AP « Projet de conteneurisation 15QVGD01 »	25 000 000 €
Montant déjà affecté – Opération "mère" 15QVGD0110	13 755 000 €
Affectation complémentaire	11 245 000 €
Affectation totale	25 000 000 €
Affectation encore disponible	0 €

Pour extrait conforme
Metz, le 17 janvier 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services





Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 16 janvier 2017.</i>		Contrôle de légalité
X Point 1 – Opéra-Théâtre de MM : signature d'un contrat de coproduction avec le Théâtre Orchestre de Bienne Soleure. <i>Annexe : Budget prévisionnel. Annexe : Contrat de coproduction.</i>	1 1 1	
X Point 2 – Exploitation du bar de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole. <i>Annexe : Convention.</i>	1 1	
X Point 3 – Autorisation de Programme "Projet de conteneurisation" : affectation complémentaire.	1	
X Point 4 – Attribution du marché 1467 : fourniture et pose de conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire.	1	
X Point 5 – Attribution du marché 1485 : fourniture, pose et dépose d'entourages plastique pour bacs roulants à déchets.	1	
X Point 6 – Attribution du marché 1463 : gestion de la fourrière animale (animaux domestiques errants).	1	
X Point 7 – Renouvellement de l'engagement de Metz Métropole dans le dispositif Natura 2000 et sa mise en œuvre, en tant que maître d'ouvrage.	1	
X Point 8 – Projet de construction par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 22 logements situés rue du Moulin à Ars-sur-Moselle : garantie d'emprunt. <i>Annexe : Contrat de prêt 56182. Annexe : Convention financière.</i>	1 1 1	
X Point 9 – Projet de réhabilitation par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 30 logements situés chemin de Blory à Montigny-lès-Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe : Contrat de prêt 56187. Annexe : Convention financière.</i>	1 1 1	
Nombre total des actes transmis : 9 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		 Del'bz - AR

Fait à Metz, le 17 janvier 2017

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène RISSEL